

## L'UNESCO mobilisée pour Haïti *Faire de la culture un moteur de reconstruction*

Paris, 19 avril 2011

### DOCUMENT D'INFORMATION

#### 1. Le contexte : Pourquoi la culture à Haïti ?

Haïti se caractérise par une grande richesse culturelle : la créativité de ses artistes, son patrimoine et la diversité de ses expressions culturelles. Cette culture joue un rôle central dans la vie des haïtiens. On l'a vu dès le lendemain du séisme où des tableaux et objets d'artisanat étaient mis en vente dans les rues encombrées par les ruines. La dimension culturelle joue également un rôle important de mémoire, elle constitue un ciment fondamental de la cohésion sociale du pays, comme à travers le Carnaval, véritable moment de joie, de musique, de danse, de fête, de costumes et de maques fantastiques, faisant la part belle à un artisanat riche et coloré. Le secteur culturel, notamment l'artisanat, le livre, la musique, occupe aussi une place centrale dans le développement économique du pays (les artisans représentent 10% de la population active – environ 400 000 personnes). Haïti dispose également de sites importants du patrimoine culturel et naturel. Le Parc national historique - Citadelle, Sans Souci, Ramiers, reconnu comme site du Patrimoine mondial (1982), est le premier à avoir été bâti par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté, et le centre historique de Jacmel a été placée sur la Liste indicative (2004) indiquant l'intérêt du gouvernement à proposer le site pour être inscrit au list du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour cette raison, les autorités haïtiennes ont inclus un chapitre Culture à part entière dans le « Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti » sous le volet de la refondation sociale considérant ainsi ce secteur comme un secteur à part entière pour le relèvement du pays.

#### 2. Le plan national

Le « Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti », proposé par le gouvernement haïtien en mars 2010, confère une place prioritaire à la culture : il s'agit à la fois d'une stratégie nationale portée par une volonté politique et d'un appel aux mécanismes de coopération internationale.

Les grandes lignes de la stratégie de relèvement dans le domaine culturel consistent à :

- Mettre en place un système de gestion culturelle qui, d'une part, assure à l'État la capacité d'exercer ses fonctions d'observation, de contrôle et de régulation, et, d'autre part, permet à tous d'accéder aux moyens de production et aux biens culturels.
- Garantir, par des financements et l'aménagement d'un cadre légal appropriés, le développement des industries culturelles.
- Assurer par le programme d'éducation culturelle à l'école la promotion du patrimoine haïtien et favoriser la coopération culturelle internationale.

### **3. Les initiatives de l'UNESCO**

A l'annonce du séisme en Haïti le 12 janvier 2010, l'UNESCO s'est immédiatement mobilisée au service du peuple haïtien et aux côtés de son gouvernement. Son rôle consiste à coordonner les acteurs, à renforcer les capacités nationales et à soutenir en priorité des actions structurantes à long terme.

L'UNESCO considère que la culture est indispensable non seulement parce qu'elle contribue au développement économique, mais également parce qu'elle confère du sens et de la valeur à l'identité et à la continuité des sociétés humaines. Cet élément est particulièrement important dans une situation post-catastrophe comme celle que traverse Haïti depuis le mois de janvier 2010. C'est pourquoi l'UNESCO a immédiatement soutenu l'intégration de la culture aux stratégies de la reconstruction comme source fondamentale de renouveau et de cohésion sociale. En effet, dans des situations de post-conflit ou de post-désastre, la reconnaissance de la diversité culturelle, dans ses composantes patrimoniales et créatives, apparaissent comme des forces positives à l'appui du dialogue, de la compréhension mutuelle, de la réconciliation, de la stabilité sociale et de la reconstruction.

#### **Défis auxquels il faudra répondre pour le secteur culturel en Haïti :**

- Au niveau institutionnel, amélioration des cadres juridiques et directeurs et mise en place d'une politique favorisant le renforcement des capacités et la coopération interministérielle, notamment pour la mise en œuvre des conventions.
- Au niveau local, le secteur majoritairement géré par la société civile et le secteur privé nécessite une meilleure coordination avec les institutions publiques.
- La culture est très populaire, elle se manifeste entre autres à travers l'art, la musique, la peinture ; l'accès aux musées, bibliothèques et autres institutions culturelles doit être encouragé.

C'est pourquoi l'UNESCO accorde la priorité aux actions structurantes afin d'organiser le secteur culturel et de maximiser sa contribution au développement national. L'UNESCO a déjà financé une série d'actions sur le renforcement de la gouvernance et la contribution au développement institutionnel, qui vont de pair avec la relance économique et sociale.

En parallèle, l'Organisation apporte son soutien à des actions culturelles aptes à apporter de la joie et du réconfort aux populations éprouvées, comme par exemple le projet théâtral de la compagnie haïtienne Zhovie dans les camps. Aussi en offrant aux enfants des activités éducatives et artistiques, notamment par la mise en place de DREAM Center (Dance, Read, Art, Express and Music) à Pétionville qui leur apprend à acquérir de nouvelles connaissances et inspiration, à exprimer leur créativité, autant d'étapes qui constituent pour ces enfants le meilleur outil pour rêver leur avenir.

---

**Apporter un moment de joie et de réconfort aux populations déplacées de Port-au-Prince, les aider aussi à se libérer de leurs angoisses alors qu'elles ont souvent tout perdu dans le séisme du 12 janvier, tel est le but d'un projet théâtral soutenu par l'UNESCO, avec le concours de la compagnie de rue haïtienne Zhovie. Il a été rappelé qu'au milieu des actions humanitaires la population avait également besoin de nourriture pour l'âme.**

---

#### **4. La coordination internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien**

Afin d'assurer la coordination internationale dans le secteur de la culture, le Conseil exécutif de l'UNESCO a mis en place le Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien (CIC), en avril 2010, en ligne avec le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti.

Le CIC comprend 10 experts indépendants dont 3 membres haïtiens. Il a pour mission de coordonner l'ensemble des interventions dans le domaine de la culture en Haïti et de mobiliser des ressources à cet effet. Il a ainsi établi une « feuille de route », recommandant, *inter alia*, de mettre à jour la loi sur la protection du patrimoine national ; de commencer l'inventaire du patrimoine bâti de Port-au-Prince ; d'inventorier le patrimoine culturel immatériel présent en Haïti et d'identifier les expressions culturelles immatérielles les plus menacées de disparition ; d'organiser la mise à l'abri et la conservation des archives, livres et autres biens culturels mobiliers ; de procéder à la collecte de données et à l'élaboration d'outils méthodologiques dans le secteur des industries culturelles.

#### **5. Programmes d'action proposés**

L'UNESCO poursuivra son plaidoyer sur l'importance de la culture comme moteur de la reconstruction en Haïti, et présentera les projets soumis à financement.

Les actions proposées portent sur tous les domaines d'expertise culturelle de l'UNESCO (le patrimoine bâti, le patrimoine immatériel, le patrimoine mobilier (musées, archives et bibliothèques), les industries culturelles et les politiques culturelles), regroupés autour de cinq piliers :

- **Politiques culturelles et renforcement des capacités institutionnelles**
- **Reconstruire le secteur de la culture à Port-au-Prince et contribuer au « retour aux quartiers » pour les populations déplacées**
- **Sauvegarder le patrimoine culturel de Jacmel et revitaliser la créativité pour sa relance économique et sociale**
- **Développer la zone de Léogâne comme projet pilote pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel haïtien**
- **Protéger le Parc national historique - Citadelle, Sans Souci, Ramiers, site du patrimoine mondial et favoriser le développement socio-économique des communautés locales**

Tous ont un dénominateur commun, qui passe d'abord par l'adoption d'une meilleure gouvernance économique et le développement institutionnel nécessaires au redémarrage économique et social et à l'amélioration des conditions de vie des haïtiens.

L'amélioration substantielle dans la gestion des finances, une meilleure articulation et coordination des financements externes couplés à une plus grande efficacité des acteurs impliqués auront un impact durable sur le niveau de développement humain du pays et renforceront la légitimité de l'état dans l'action publique. De même, un réel effort de développement local et de participation active contribuera au renforcement de la confiance des haïtiens.

## Liste des projets proposés:

### **Projet 1 : Renforcement institutionnel**

- Module 1 : Vers une révision du cadre de politique culturelle en Haïti
- Module 2 : Renforcement des capacités institutionnelles
- Module 3 : Révision des politiques du patrimoine bâti
- Module 4 : Elaboration d'un plan national pour le secteur des musées

### **Projet 2 : Port-au-Prince : Vers une approche intégrée de la culture**

- Module 1 : Retour aux Quartiers
- Module 2 : Conserver la mémoire d'Haïti à travers les archives
- Module 3 : Reconstruire le secteur des bibliothèques
- Module 4 : Sauvetage des collections
- Module 5 : Plans de réhabilitation pour les musées et les institutions culturelles

### **Projet 3 : Jacmel : Restaurer la mémoire, encourager la créativité**

- Module 1 : Revitaliser le centre historique de Jacmel
- Module 2 : Rétablir la confiance: l'artisanat pour le développement
- Module 3 : Encourager la créativité à travers les arts

### **Projet 4 : Léogâne : Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel d'Haïti**

- Module 1 : Inventaire du patrimoine immatériel à Léogâne
- Module 2 : Sauvegarder la tradition Rara

### **Projet 5 : Parc national historique - Citadelle, Sans Souci, Ramiers : Protection du patrimoine mondial en Haïti**

- Module 1 : Préservation du patrimoine et développement socio-économique intégré du site du patrimoine mondial